

**Dramaturge** : écrivain de théâtre

**La double énonciation** : On appelle **double énonciation** le fait que le personnage s'adresse à deux destinataires : un autre personnage (présent sur la scène et qui lui donne la réplique) et le spectateur.

### La construction de la pièce

**Intrigue** : ensemble des événements qui constituent le nœud d'une pièce. Action principale.

**Scène(s) d'exposition** : la scène 1 de l'acte I, dite aussi scène inaugurale, est appelée scène d'exposition (souvent la S2 également). On y présente rapidement l'intrigue, les personnages principaux, le ton, et tout ce qui est nécessaire à la compréhension de la pièce.

**Nœud** : cœur de l'action, lorsque tous les événements se mêlent et que l'on s'interroge sur l'issue de la pièce.

**Dénouement** : moment de résolution (fin de la pièce).

### Le découpage de la pièce :

**Acte** : Autrefois, l'éclairage d'une scène reposait sur des bougies (chandelles) dont la durée de vie était évidemment limitée : une vingtaine de minutes environ. Il fallait, à intervalles réguliers « moucher les chandelles » : d'où la nécessité de diviser une pièce en actes pour prévoir des entractes.

**Scène** : un acte est lui-même divisé en scènes. En principe, on change de scène quand un personnage entre ou sort de la scène.

### Les éléments textuels :

**Didascalie** : partie non prononcée du texte ; indications données par l'auteur sur le jeu, la mise en scène et la distribution de la parole.

**Dialogue** : ensemble des paroles échangées entre les personnages.

**Réplique** : prise de parole d'un personnage à l'intention d'un autre au cours d'un dialogue.

**Tirade** : longue réplique.

**Monologue** : tirade qu'un personnage, seul sur la scène, adresse à lui-même (le contraire de dialogue).

**Aparté** : parole qu'un personnage prononce à l'écart des autres personnages sur scène et plutôt destinée au public (pensée énoncée à voix haute sur la scène).